

**Commission médicale d'établissement centrale de l'AP-HP
Sous Commission du Temps et des Effectifs Médicaux (CTEM)**

**Groupe des internes et des résidents à diplôme étranger
Réunion du 7 avril 2014**

Présents :

Philippe Arnaud, Bahram Bodaghi, Bruno Carbonne, Mickaël Fortun, Vincent Gajdos, Marie Guerrier, Olivier Hélenon, Julien Lenglet, Mathieu Piccoli et Jean-Yves Artigou

Invités :

Pierre-Yves Devys (CNOM Ile-de-France)
Philippe Garat (CNOM Ile-de-France)
Frédéric Caux (coordonnateur du DES de dermatologie)

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 17 février 2014

Le compte rendu est approuvé.

2. Internes et problèmes de responsabilité

Le Docteur Pierre-Yves Devys et le Docteur Philippe Garat, responsable de la commission « Jeunes médecins et facultés » au Conseil régional de l'ordre des médecins d'Ile-de-France, présentent les actions d'information qu'ils mettent à la disposition des jeunes médecins.

Le diaporama de cette présentation figure en annexe 1.

L'ensemble des participants juge ces actions très intéressantes, compléments très utiles des études médicales.

La déontologie est le thème choisi pour l'année 2015 par le CNOM.

Un livret intitulé « Guide pratique de l'interne en médecine » coédité par le Conseil régional de l'ordre des médecins d'Ile-de-France et par le SIHP, prolonge ces informations.

La mise à disposition sur le site internet du Conseil régional de ces informations constitue un outil précieux pour les internes et les jeunes médecins.

3. Bilan des commissions de répartition

Les commissions de répartition viennent de se dérouler à l'ARS d'Ile-de-France.

Celles concernant les spécialités médicales et chirurgicales ont été l'occasion d'ajustement avec toutefois la fermeture de vingt postes en anesthésie réanimation.

En pédiatrie, une erreur d'affichage a fait disparaître malencontreusement deux postes sur un service. Le choix a dû être refait et le rôle joué par le coordonnateur, Vincent Gajdos, est salué.

La commission de répartition du DES de médecine générale s'est déroulée le 13 février 2014. Elle faisait suite à une pré-commission qui s'était réunie un mois plus tôt au siège de l'ARS à laquelle le doyen, les représentants des internes et le représentant de la CME de l'AP-HP n'étaient pas invités.

Les estimations de fermetures nécessaires y avaient été faites qui n'ont pas été celles annoncées en commission du 13 février : l'estimation de fermeture de 125 postes est passée en cours de réunion à 145 postes avec une tension forte exercée sur l'Assistance publique par les coordonnateurs, les représentants des hôpitaux généraux et l'ARS. Il a été ainsi demandé de façon très ferme à l'assistance publique d'augmenter son effort de fermeture en le passant de 40 à 50 postes. La position de l'AP-HP restera sur le nombre initial des 40 postes.

Au moment du choix, c'est en fait un manque de poste qui apparaît amenant l'ARS et les coordonnateurs à ouvrir onze postes d'interne dans des services ne faisant pas partie de l'AP-HP.

Ceci suscite une forte émotion parmi les internes et incite l'ARS à organiser une réunion le 4 avril en convoquant les représentants des internes du DES MG en présence du doyen et des coordonnateurs du DES.

Mathieu Piccoli, présent à cette réunion, explique au groupe que les coordonnateurs pensent que l'injection en fin de choix de 12 postes ne remet pas en question l'équité du choix et désormais, le choix pourra s'effectuer avec un principe d'inadéquation négative permettant aux coordonnateurs et à l'ARS d'ajouter les postes manquants en fin de choix.

Les internes regroupés : DES de spécialités et MG n'acceptent pas cette proposition.

Par ailleurs, l'AP-HP par la voix de Jérôme Hubin a interrogé l'ARS sur cette situation qui, bien que concernant l'AP-HP, n'a pas fait l'objet d'information à son égard.

4. Médecine d'urgence : Professeur Enrique Casalino, président de la Collégiale

En l'absence d'E. Casalino, ce point est reporté à une date ultérieure.

5. Gardes en dermatologie

Frédéric Caux, coordonnateur du DES de dermatologie, explique que les internes de sa spécialité au terme de deux années, doivent effectuer 10 gardes aux urgences dermatologiques d'Henri Mondor pendant la fin de leur cursus pour valider le DES. Il propose que ce nombre de gardes effectuées en spécialité, viennent en déduction du nombre de gardes réalisées dans les SAU des hôpitaux dans lesquels ils sont affectés. Il propose de formaliser cela par la signature d'une convention entre le coordonnateur de dermatologie, le président de la collégiale des urgentistes et le représentant de l'AP-HP.

Thierry Chinet observe que pour des hôpitaux de petite taille comprenant un service de dermatologie, cette diminution de présence au sein du SAU pose problème. Une réduction de 5 à 4 gardes par semestre pourrait contribuer à atténuer la tension.

D'une façon plus générale, d'autres disciplines à gardes sont concernées et cela soulève un problème plus général.

Il est décidé de diffuser cette convention : annexe 2, pour en rediscuter à la prochaine réunion en présence du Président de la Collégiale de médecine d'urgence, le Professeur E. Casalino, et du coordonnateur de dermatologie, le Professeur F. Caux.

6. Repos de sécurité : nouvelle enquête

Une nouvelle enquête est en cours qui se tiendra dans les prochains jours avec une centralisation des résultats effectuée à Montpellier.

7. Ouverture de postes de DES : validation de la procédure

Une procédure relative aux demandes de création de postes d'internes a fait l'objet d'une formalisation proposée par Madame Guerrier, qui est soumise au groupe de l'internat. Cela soulève différentes questions : le rôle de la DMA en lien avec la DEFIP et les GH concernés fait l'objet d'une discussion contradictoire.

Le groupe constate le caractère sensible de cette rédaction qui justifie une réflexion spécifique, peut-être par un groupe de rédaction spécifique mais l'ensemble des membres du groupe de l'internat étant partie prenante, il est logique d'ériger le groupe de l'internat dans sa totalité en groupe de rédaction. Il est finalement décidé d'examiner ce texte en détail au cours de la prochaine réunion du groupe avec une lecture ligne par ligne.

Ce projet figure en annexe 3.

8. Questions diverses

**Prochaine réunion du groupe :
Lundi 16 juin 2014 à 17 heures
Salle 119 (avenue Victoria)**

Le 15 avril 2014

Pr Jean-Yves Artigou
Président du groupe CME des internes